

VENTES A L'ENQUAN

VENTES A L'ENQUAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 94 072—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.
MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE COMPANY
VS. NUNN-REFINERY COAL COMPANY.

VENTE DE RECEVEUR

Melets, Charrettes à Bascule, Harnais, Buggy, Pelles, Fourches et Balance pour peser le Charbon.

A l'Enquane, JEUDI, 22 Décembre 1910, à 11 h. sp., sur les lieux,
Hausse Haute et South Peters.

EN VERTU d'un mandat et ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division C dans l'affaire décrite ci-dessous, le Receveur de la Cour Civile de District, Consolidated Coal Coke Company vs. Nunn-Refinery Coal Company, Dossier No 94 072 et addressé à J. L. Onorato, Enquane, jeudi le vingt-deuxième de ce mois de Décembre 1910 à midi, à son avocat M. W. Paul, 222 Décembre 1910 à midi, à son avocat M. W. Paul.

Tous les lots suivants:

7 charrettes à bascule à deux roues.

1 Buggy.

1 paire de harnais.

4 Fourches à charbon.

7 Melets.

Chariot à bascule à deux roues.

7 Jeux de harnais pour charrettes.

1 Balance pour peser le charbon.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. L. Onorato
REAL ESTATE

Enquane, Décembre 910 rue Gravier.

P. M. Steward, Horace, K. R. Evans,

Kirk & Montgomery, avocats pour le Receveur.

11 dec-11 18 22

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

No 94 912—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,
Bureau 184 Rue Caroncliet,**MARDI, 17 JANVIER 1911,**

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Gravier, il sera vendu à l'enquête publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la seconde Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessous initiale, la propriété décrite à savoir:

Un certain morceau de terrain, situé dans le Quartier District de cette ville, assemblage fonds de Joffre, dans l'île 92, bordé par les rues Pyramide, Division C, et Division E, mesurant 122 pieds, plus ou moins de face à la rue Pyramide, sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Division C, était la propriété supérieure de 9 lots de terre désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'île 92, sur un plan de saide faucheur dressé par Benjamin Brinckman, voyer, daté du 5 mars 1902, déposé en l'étude de G. E. Stricker, notaire notaire en cette ville, connue bien toutes les bâties et aménagements en y trouvant, désigné par le No 2426 rue Pyramide et comprenant une résidence modeste, en bon état, avec deux étages, avec mezzanine contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule ayant escalier en marche et galerie en tailles, vestibule de réception, vestibule d'ascenseur, salles doubles, salle à manger, bibliothèque, office, cave, cuisine et

chambre de domestique, escalier dans la cour, le premier étage contenant 7 chambres à bains, chambre de toilette, 3 chambres à bains, cabines pour vestimenta, vestible, etc., 2 chambres et vestibule dans la mansarde ainsi qu'une bâtie dans le fond ayant baie ouverte à la rue Division C, et divisée en deux parties.

Dès certains lots de terre, assemblage fonds de Joffre, dont l'ascenseur devait assurer les taxes de l'an 1910, et devait dépasser 10 pour cent de son achèvement au moment de l'adjudication.

L'acte de vente, pardessus R. M. Steward, notaire, aux termes de l'acte de vente de W. H. Robinson, W. J. Waggoner, avocats 17 dec-17 18 25-jan 1 8 15 17

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.**Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.**

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary Davis, épouse de Thomas Lewis.

No 64 301—Cour Civile de District, Division E.

Propriété du Cinquième District qui

S'AGENCE

282 avenue St-Denis, entre les avenues Brook et St-Jean-Baptiste, à l'angle de la rue St-Denis, sur l'île 21, dans l'île 20, rue Diane, entre les rues St-Pierre et St-Eustache.

1910 rue Verte, à l'angle de Diane et St-Eustache, rue Sainte-Hélène.

Succession de Eda Graway, épouse de George G. Lee.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, LTD.—Lundi, 17 Janvier 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Gravier, dans l'île 20, dans l'île 21, dans l'île 22, dans l'île 23, dans l'île 24, dans l'île 25, dans l'île 26, dans l'île 27, dans l'île 28, dans l'île 29, dans l'île 30, dans l'île 31, dans l'île 32, dans l'île 33, dans l'île 34, dans l'île 35, dans l'île 36, dans l'île 37, dans l'île 38, dans l'île 39, dans l'île 40, dans l'île 41, dans l'île 42, dans l'île 43, dans l'île 44, dans l'île 45, dans l'île 46, dans l'île 47, dans l'île 48, dans l'île 49, dans l'île 50, dans l'île 51, dans l'île 52, dans l'île 53, dans l'île 54, dans l'île 55, dans l'île 56, dans l'île 57, dans l'île 58, dans l'île 59, dans l'île 60, dans l'île 61, dans l'île 62, dans l'île 63, dans l'île 64, dans l'île 65, dans l'île 66, dans l'île 67, dans l'île 68, dans l'île 69, dans l'île 70, dans l'île 71, dans l'île 72, dans l'île 73, dans l'île 74, dans l'île 75, dans l'île 76, dans l'île 77, dans l'île 78, dans l'île 79, dans l'île 80, dans l'île 81, dans l'île 82, dans l'île 83, dans l'île 84, dans l'île 85, dans l'île 86, dans l'île 87, dans l'île 88, dans l'île 89, dans l'île 90, dans l'île 91, dans l'île 92, dans l'île 93, dans l'île 94, dans l'île 95, dans l'île 96, dans l'île 97, dans l'île 98, dans l'île 99, dans l'île 100, dans l'île 101, dans l'île 102, dans l'île 103, dans l'île 104, dans l'île 105, dans l'île 106, dans l'île 107, dans l'île 108, dans l'île 109, dans l'île 110, dans l'île 111, dans l'île 112, dans l'île 113, dans l'île 114, dans l'île 115, dans l'île 116, dans l'île 117, dans l'île 118, dans l'île 119, dans l'île 120, dans l'île 121, dans l'île 122, dans l'île 123, dans l'île 124, dans l'île 125, dans l'île 126, dans l'île 127, dans l'île 128, dans l'île 129, dans l'île 130, dans l'île 131, dans l'île 132, dans l'île 133, dans l'île 134, dans l'île 135, dans l'île 136, dans l'île 137, dans l'île 138, dans l'île 139, dans l'île 140, dans l'île 141, dans l'île 142, dans l'île 143, dans l'île 144, dans l'île 145, dans l'île 146, dans l'île 147, dans l'île 148, dans l'île 149, dans l'île 150, dans l'île 151, dans l'île 152, dans l'île 153, dans l'île 154, dans l'île 155, dans l'île 156, dans l'île 157, dans l'île 158, dans l'île 159, dans l'île 160, dans l'île 161, dans l'île 162, dans l'île 163, dans l'île 164, dans l'île 165, dans l'île 166, dans l'île 167, dans l'île 168, dans l'île 169, dans l'île 170, dans l'île 171, dans l'île 172, dans l'île 173, dans l'île 174, dans l'île 175, dans l'île 176, dans l'île 177, dans l'île 178, dans l'île 179, dans l'île 180, dans l'île 181, dans l'île 182, dans l'île 183, dans l'île 184, dans l'île 185, dans l'île 186, dans l'île 187, dans l'île 188, dans l'île 189, dans l'île 190, dans l'île 191, dans l'île 192, dans l'île 193, dans l'île 194, dans l'île 195, dans l'île 196, dans l'île 197, dans l'île 198, dans l'île 199, dans l'île 200, dans l'île 201, dans l'île 202, dans l'île 203, dans l'île 204, dans l'île 205, dans l'île 206, dans l'île 207, dans l'île 208, dans l'île 209, dans l'île 210, dans l'île 211, dans l'île 212, dans l'île 213, dans l'île 214, dans l'île 215, dans l'île 216, dans l'île 217, dans l'île 218, dans l'île 219, dans l'île 220, dans l'île 221, dans l'île 222, dans l'île 223, dans l'île 224, dans l'île 225, dans l'île 226, dans l'île 227, dans l'île 228, dans l'île 229, dans l'île 230, dans l'île 231, dans l'île 232, dans l'île 233, dans l'île 234, dans l'île 235, dans l'île 236, dans l'île 237, dans l'île 238, dans l'île 239, dans l'île 240, dans l'île 241, dans l'île 242, dans l'île 243, dans l'île 244, dans l'île 245, dans l'île 246, dans l'île 247, dans l'île 248, dans l'île 249, dans l'île 250, dans l'île 251, dans l'île 252, dans l'île 253, dans l'île 254, dans l'île 255, dans l'île 256, dans l'île 257, dans l'île 258, dans l'île 259, dans l'île 260, dans l'île 261, dans l'île 262, dans l'île 263, dans l'île 264, dans l'île 265, dans l'île 266, dans l'île 267, dans l'île 268, dans l'île 269, dans l'île 270, dans l'île 271, dans l'île 272, dans l'île 273, dans l'île 274, dans l'île 275, dans l'île 276, dans l'île 277, dans l'île 278, dans l'île 279, dans l'île 280, dans l'île 281, dans l'île 282, dans l'île 283, dans l'île 284, dans l'île 285, dans l'île 286, dans l'île 287, dans l'île 288, dans l'île 289, dans l'île 290, dans l'île 291, dans l'île 292, dans l'île 293, dans l'île 294, dans l'île 295, dans l'île 296, dans l'île 297, dans l'île 298, dans l'île 299, dans l'île 300, dans l'île 301, dans l'île 302, dans l'île 303, dans l'île 304, dans l'île 305, dans l'île 306, dans l'île 307, dans l'île 308, dans l'île 309, dans l'île 310, dans l'île 311, dans l'île 312, dans l'île 313, dans l'île 314, dans l'île 315, dans l'île 316, dans l'île 317, dans l'île 318, dans l'île 319, dans l'île 320, dans l'île 321, dans l'île 322, dans l'île 323, dans l'île 324, dans l'île 325, dans l'île 326, dans l'île 327, dans l'île 328, dans l'île 329, dans l'île 330, dans l'île 331, dans l'île 332, dans l'île 333, dans l'île 334, dans l'île 335, dans l'île 336, dans l'île 337, dans l'île 338, dans l'île 339, dans l'île 340, dans l'île 341, dans l'île 342, dans l'île 343, dans l'île 344, dans l'île 345, dans l'île 346, dans l'île 347, dans l'île 348, dans l'île 349, dans l'île 350, dans l'île 351, dans l'île 352, dans l'île 353, dans l'île 354, dans l'île 355, dans l'île 356, dans l'île 357, dans l'île 358, dans l'île 359, dans l'île 360, dans l'île 361, dans l'île 362, dans l'île 363, dans l'île 364, dans l'île 365, dans l'île 366, dans l'île 367, dans l'île 368, dans l'île 369, dans l'île 370, dans l'île 371, dans l'île 372, dans l'île 373, dans l'île 374, dans l'île 375, dans l'île 376, dans l'île 377, dans l'île 378, dans l'île 379, dans l'île 380, dans l'île 381, dans l'île 382, dans l'île 383, dans l'île 384, dans l'île 385, dans l'île 386, dans l'île 387, dans l'île 388, dans l'île 389, dans l'île 390, dans l'île 391, dans l'île 392, dans l'île 393, dans l'île 394, dans l'île 395, dans l'île 396, dans l'île 397, dans l'île 398, dans l'île 399, dans l'île 400, dans l'île 401, dans l'île 402, dans l'île 403, dans l'île 404, dans l'île 405, dans l'île 406, dans l'île 407, dans l'île 408, dans l'île 409, dans l'île 410, dans l'île 411, dans l'île 412, dans l'île 413, dans l'île 414, dans l'île 415, dans l'île 416, dans l'île 417, dans l'île 418, dans l'île 419, dans l'île 420, dans l'île 421, dans l'île 422, dans l'île 423, dans l'île 424, dans l'île 425, dans l'île 426, dans l'île 427, dans l'île 428, dans l'île 429, dans l'île 430, dans l'île 431, dans l'île 432, dans l'île 433, dans l'île 434, dans l'île 435, dans l'île 436, dans l'île 437, dans l'île 438, dans l'île 439, dans l'île 440, dans l'île 441, dans l'île 442, dans l'île 443, dans l'île 444, dans l'île 445, dans l'île 446, dans l'île 447, dans l'île 448, dans l'île 449, dans l'île 450, dans l'île 451, dans l'île 452, dans l'île 453, dans l'île 454, dans l'île 455, dans l'île 456, dans l'île 457, dans l'île 458, dans l'île 459, dans l'île 460, dans l'île 461, dans l'île 462, dans l'île 463, dans l'île 464, dans l'île 465, dans l'île 466, dans l'île 467, dans l'île 468, dans l'île 469, dans l'île 470, dans l'île 471, dans l'île 472, dans l'île 473, dans l'île 474, dans l'île 475, dans l'île 476, dans l'île 477, dans l'île 478, dans l'île 479, dans l'île 480, dans l'île 481, dans l'île 482, dans l'île 483, dans l'île 484, dans l'île 485, dans l'île 486, dans l'île 487, dans l'île 488, dans l'île 489, dans l'île 490, dans l'île 491, dans l'île 492, dans l'île 493, dans l'île 494, dans l'île 495, dans l'île 496, dans l'île 497, dans l'île 498, dans l'île 499, dans l'île 500, dans l'île 501, dans l'île 502, dans l'île 503, dans l'île 504, dans l'île 505, dans l'île 506, dans l'île 507, dans l'île 508, dans l'île 509, dans l'île 510, dans l'île 511, dans l'île 512, dans l'île 513, dans l'île 514, dans l'île 515, dans l'île 516, dans l'île 517, dans l'île 518, dans l'île 519, dans l'île 520, dans l'île